

3 Les élèves du premier degré

Présentation

À la rentrée 2007, les écoles du premier degré ont scolarisé 109 700 élèves en situation de handicap, dont 9 % dans l'enseignement privé. Les effectifs d'élèves handicapés scolarisés enregistrent une légère baisse (- 1,3 %) en partie liée à l'évolution démographique des classes d'âge concernées. La baisse des effectifs concerne essentiellement les enfants souffrant de troubles des fonctions viscérales, métaboliques et nutritionnelles (- 17 %).

La majorité des élèves handicapés accueillis souffrent de troubles des fonctions cognitives ou de troubles psychiques (63 %) [1].

27 % des élèves handicapés fréquentant une classe dans le premier degré bénéficient d'un accompagnement individuel, dont un sur cinq à temps plein. Cet accompagnement est assuré soit par un assistant de vie scolaire (AVS), soit par une personne recrutée sur un emploi de vie scolaire (EVS) dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi ou un contrat d'avenir [2]. Ce sont les déficients moteurs, les polyhandicapés, les déficients psychiques qui sont les plus suivis (respectivement 50 %, 46 %, 43 %) alors que seuls 15 % des élèves présentant une déficience viscérale ou métabolique le sont.

Par ailleurs, 8,4 % des élèves handicapés fréquentent une classe ordinaire avec l'aide d'un enseignant spécialisé [4]. Mais il existe de fortes disparités selon les déficiences ; parmi les élèves scolarisés individuellement, près de quatre déficients auditifs sur dix et un tiers des déficients visuels ont bénéficié de ce type de dispositif et seulement 2 % des élèves présentant une déficience viscérale ou métabolique.

Outre ces différentes formes d'accompagnement, les élèves handicapés peuvent bénéficier de matériel pédagogique adapté (financement par l'Éducation nationale), d'aménagement des bâtiments ainsi que de transports spécifiques destinés à faciliter leur scolarisation. Ainsi, 8 % des élèves handicapés ont bénéficié de matériel pédagogique adapté, soit la moitié des déficients visuels, un tiers des handicapés moteurs et un quart des déficients auditifs [3].

Définitions

■ Classification des principales déficiences présentées par les élèves :

- **les troubles des fonctions cognitives** concernent les déficiences intellectuelles ;
- **les troubles psychiques** recouvrent les troubles de la personnalité, les troubles du comportement comme les troubles envahissants du développement (TED), dont l'autisme ;
- **les troubles spécifiques des apprentissages** comprennent la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie, etc. Également le mutisme, l'aphasie, les troubles du langage écrit ou oral ;
- **les troubles des fonctions motrices** sont une limitation plus ou moins grave de la faculté de se mouvoir ; ils peuvent être d'origine cérébrale, spinale, ostéo-articulaire ou musculaire ; ils comprennent entre autres les amputations, la quadriplégie, la paraplégie, l'hémiplégie, et les infirmités motrices cérébrales sans déficience intellectuelle ;
- **les troubles des fonctions auditives** concernent non seulement l'oreille mais aussi ses structures annexes et leurs fonctions. La subdivision la plus importante des déficiences auditives concerne les déficiences de la fonction de l'ouïe. Le terme "sourd" ne doit être attribué qu'aux individus dont la déficience auditive est d'une sévérité telle qu'elle ne peut se prêter à aucun appareillage ;
- **les troubles des fonctions viscérales, métaboliques ou nutritionnelles** sont des déficiences des fonctions cardio-respiratoires, digestives, hépatiques, rénales, urinaires, ou de reproduction, déficience métabolique, immuno-hématologique, les troubles liés à une pathologie cancéreuse, toutes les maladies chroniques entraînant la mise en place d'aménagements ou l'intervention de personnels ;
- **les troubles des fonctions visuelles** regroupent les cécités, les autres déficiences de l'acuité visuelle ainsi que les troubles de la vision (champ visuel, couleur, poursuite oculaire).

■ **AVS individuel.** L'auxiliaire de vie scolaire individuel (AVS-I) est chargé de l'accompagnement d'un seul élève. Cet accompagnement peut se faire pendant l'intégralité du temps de présence de l'enfant (temps plein) ou peut se limiter à certaines périodes (temps partiel).

■ **AVS collectif.** L'auxiliaire de vie scolaire collectif (AVS-CO) est le plus souvent attaché à une CLIS ou une UPI et a pour fonction d'aider l'ensemble des élèves de la classe. Dans l'enquête, sont comptabilisés les élèves bénéficiant d'un soutien particulier et régulier de la part d'un AVS-CO.

→ Pour en savoir plus

Publications

— Note d'Information, 07.23.

Sources : Enquête n° 3 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le premier degré (année 2007).

[1] Répartition par déficience et par âge des élèves handicapés scolarisés dans le premier degré en 2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2 et 3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans et plus	Total
Troubles des fonctions cognitives	539	1 447	2 437	3 657	4 693	6 386	8 152	9 070	8 935	796	46 112
Troubles psychiques	1 008	2 193	2 966	3 402	3 026	2 827	2 766	2 533	2 114	341	23 176
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	51	219	548	1 006	1 305	1 759	2 029	2 222	1 745	180	11 064
Troubles des fonctions motrices	554	700	764	866	826	839	824	787	452	123	6 735
Troubles des fonctions viscérales, métaboliques ou nutritionnelles	643	671	836	839	808	705	636	579	233	52	6 002
Troubles des fonctions visuelles	133	182	243	302	317	359	308	302	148	37	2 331
Troubles des fonctions auditives	287	376	457	478	589	488	551	503	301	75	4 105
Plusieurs fonctions associées	512	910	1 211	1 136	930	850	853	762	713	139	8 016
Autre	140	244	272	296	274	235	252	218	171	39	2 141
Total	3 867	6 942	9 734	11 982	12 768	14 448	16 371	16 976	14 812	1 782	109 682
%	3,5	6,3	8,9	10,9	11,6	13,2	14,9	15,5	13,5	1,6	100,0

[2] Répartition des élèves handicapés scolarisés dans le premier degré selon la déficience et l'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire en 2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire				AVS collectif	Pas d'accompagnement	Total
	AVS-individuel		EVS-individuel				
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel			
Troubles des fonctions cognitives	605	2 974	500	2 662	19 022	20 349	46 112
Troubles psychiques	1 258	4 511	1 114	3 102	3 213	9 978	23 176
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	136	1 884	102	1 094	849	6 999	11 064
Troubles des fonctions motrices	726	1 418	412	886	751	2 542	6 735
Troubles des fonctions viscérales, métaboliques ou nutritionnelles	152	349	118	286	181	4916	6 002
Troubles des fonctions visuelles	118	292	48	190	225	1 458	2 331
Troubles des fonctions auditives	52	338	37	224	484	2 970	4 105
Plusieurs fonctions associées	606	1 423	515	1 147	1 446	2 879	8 016
Autre	35	245	58	224	121	1 458	2 141
Total	3 688	13 434	2 904	9 815	26 292	53 549	109 682
%	3,4	12,2	2,6	8,9	24,0	48,8	100,0

[3] Répartition des élèves handicapés scolarisés dans le premier degré bénéficiant d'un matériel pédagogique adapté en 2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Matériel pédagogique adapté		Total
	Oui	Non	
Troubles des fonctions cognitives	1 080	45 032	46 112
Troubles psychiques	441	22 735	23 176
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	1 422	9 642	11 064
Troubles des fonctions motrices	2 140	4 595	6 735
Troubles des fonctions viscérales, métaboliques ou nutritionnelles	219	5 783	6 002
Troubles des fonctions visuelles	1 154	1 177	2 331
Troubles des fonctions auditives	988	3 117	4 105
Plusieurs fonctions associées	892	7 124	8 016
Autre	66	2 075	2 141
Total	8 402	101 280	109 682
%	7,7	92,3	100,0

[4] Répartition par déficience des élèves handicapés du premier degré scolarisés individuellement avec l'aide d'un enseignant spécialisé en 2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Déficience	Effectifs en scolarisation individuelle	Dont aidés par un enseignant spécialisé	%
Troubles des fonctions cognitives	16 780	1 342	8,0
Troubles psychiques	18 697	1 358	7,3
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	9 821	815	8,3
Troubles des fonctions motrices	5 791	326	5,6
Troubles des fonctions viscérales, métaboliques ou nutritionnelles	5 812	92	1,6
Troubles des fonctions visuelles	2 022	463	22,9
Troubles des fonctions auditives	3 390	917	27,1
Plusieurs fonctions associées	5 788	461	8,0
Autre	1 947	94	4,8
Total	70 048	5 868	8,4